

11 juin 2025

## Communiqué d'Helsinki

Lors de la réunion 2025 du Conseil des associations nationales d'infirmières (CRN) du Conseil international des infirmières qui s'est tenue à Helsinki, Finlande, les dirigeants des 140 associations nationales d'infirmières membres du CII, représentant 137 pays, régions et territoires dans le monde, ont mis en lumière les problèmes les plus urgents auxquels la profession d'infirmière est confrontée dans le monde entier. Dans ce communiqué :

- 1. Le CII demande instamment que des mesures soient prises immédiatement pour répondre à la nécessité impérieuse d'investir davantage dans les soins infirmiers et de les soutenir davantage - il ne s'agit pas d'un coût, mais d'un investissement intelligent pour l'avenir.** De nombreux rapports, dont le rapport sur [l'état des soins infirmiers dans le monde 2025](#) (SOWN) et [l'enquête du CII auprès des présidentes des associations nationales d'infirmières](#) (ANI), ont révélé des résultats préoccupants. D'autres rapports du CII, tels que [Le pouvoir économique des soins](#) et [Prendre soin des infirmières pour une économie plus forte](#), ont fourni des preuves irréfutables de la valeur économique des soins infirmiers et de l'urgence d'investir dans les infirmières afin d'améliorer les résultats en matière de santé, de renforcer les économies et de construire des sociétés plus résilientes. Le CRN 2025 réaffirme son engagement en faveur des 10 actions politiques décrites dans la [Charte pour le changement](#) du CII.
- 2. Le CII demande des rémunérations équitables, des conditions de travail décentes, des cultures d'entreprise positives et encourageantes ainsi qu'une gestion efficace de la charge de travail et des mesures d'efficacité afin de créer des environnements de travail sûrs et durables.** La planification de la main-d'œuvre infirmière doit reposer sur des modèles de gestion du personnel infirmier qui assurent une couverture sécuritaire, et mettent l'accent sur le maintien et le recrutement éthique des infirmières, éléments cruciaux à la fourniture d'excellents services de soins de santé.

Nous devons repenser la manière dont les systèmes de soins de santé valorisent, soutiennent et protègent la santé physique et mentale des infirmières, y compris par une tolérance zéro envers la violence dans tous les contextes. Aucune infirmière ne devrait voir sa santé et son bien-être menacés par le simple fait de faire son travail.

3. **Le CII appelle au renforcement du code de pratique mondial de l'OMS sur le recrutement international des personnels de santé.** Le rapport SOWN 2025 fait état d'une répartition extrêmement inégale des infirmières entre les pays et les régions. Les schémas de migration internationale inéquitables et le recrutement non éthique d'infirmières dans des pays dotés de systèmes de santé fragiles exacerbent les inégalités. Si les pays riches prennent des infirmières d'ailleurs, ils doivent donner quelque chose en retour. Le CNR 2025 demande instamment un engagement de réciprocité dans tout recrutement, y compris une compensation pour les pays sources vulnérables qui perdent leurs infirmières, ainsi qu'un code renforcé et contraignant.
  
4. **Le CII exige que le droit international humanitaire soit appliqué pour garantir la protection des travailleurs de la santé, des patients et des établissements de santé.** Le dernier rapport de la [Coalition pour la sauvegarde des soins de santé dans les conflits](#) fait état d'une augmentation de 15 % des attaques contre les soins de santé depuis 2023. Les représentants du CRN ont approuvé une résolution condamnant fermement toutes les attaques contre le personnel de santé, les patients et les établissements de santé, et ont appelé tous les gouvernements et les parties à un conflit armé à respecter pleinement leurs obligations en vertu du droit international humanitaire pour protéger le personnel de santé, les patients, les installations et les civils. Le CII appelle également à un accès sans entrave à l'aide humanitaire. Saluant les infirmières et les travailleurs de la santé qui continuent à prodiguer des soins dans les conditions les plus dangereuses et les plus difficiles, et se montrant solidaires avec eux, la résolution réaffirme la position ferme et l'engagement inébranlable du CII en faveur de la paix, de la protection et du soutien des infirmières touchées par les conflits et les désastres, ainsi que de la promotion de la neutralité et du

caractère sacré des soins de santé partout dans le monde. Les infirmières sont des agents de santé, mais elles sont aussi des agents de paix.

5. **Le CII plaide pour le renforcement de la réglementation, de la formation et du développement professionnel des infirmières au niveau mondial.** Le rôle essentiel d'une réglementation infirmière forte, transparente et dotée de ressources adéquates est la pierre angulaire de la sécurité des patients, de la pérennité de la main-d'œuvre et de la confiance du public dans les systèmes de santé. Le CRN du CII a appelé à la mise en place et au renforcement de lois nationales sur les soins infirmiers et de cadres réglementaires qui reflètent la définition actualisée des soins infirmiers du CII, protègent les normes professionnelles, assurent la sécurité des patients, notamment par des pratiques respectueuses des cultures qui permettent aux patients de faire des choix et soutiennent les droits des infirmières et des populations qu'elles servent. Le CRN a également souligné le besoin urgent d'augmenter la capacité d'éducation pour produire une offre autosuffisante d'infirmières là où c'est nécessaire. Le CRN estime qu'il est crucial que les pays aspirent à la formation diplômante pour devenir une infirmière diplômée. Les pays doivent également garantir un accès sans entrave à l'enseignement et aux programmes de formation professionnelle continue dans le monde entier. De telles mesures sont nécessaires à la fois pour retenir les infirmières et pour former les infirmières de demain, prêtes à exercer, dont nous avons besoin pour transformer la prestation des soins.
  
6. **Le CII estime que les infirmières sont particulièrement bien placées pour relever les défis sanitaires actuels et futurs, notamment en adoptant et en adaptant un environnement numérique de plus en plus rapide, en intégrant la technologie tout en veillant à préserver la connexion humaine, en détectant et en traitant les effets sanitaires du changement climatique, et en jouant un rôle central dans la transformation des systèmes de soins de santé.** Le CRN 2025 a souligné l'importance cruciale d'étendre les innovations et les modèles de soins dirigés par les infirmières, y compris une approche de soins de santé primaires (SSP). Il est temps d'exploiter le pouvoir et l'influence des infirmières dirigeantes et des praticiens avancés et de les traduire en soins correctement financés, centrés sur les personnes et dirigés par des infirmières.

7. **Le CII affirme l'importance du leadership infirmier et demande que les infirmières dirigeantes disposent d'un pouvoir et d'une autorité réels dans la prise de décision. Le CRN 2025 a insisté sur la nécessité de créer et de soutenir des opportunités de développement professionnel et de leadership pour les infirmières, notamment en élargissant les rôles des infirmières en pratique avancée et en établissant des parcours clairs pour la progression de carrière.** Le CRN a appelé au renforcement des associations nationales de soins infirmiers en tant que vecteurs importants pour représenter, défendre et soutenir les infirmières, tant au niveau national qu'international, ainsi que pour relever les défis auxquels la profession est confrontée et améliorer les soins de santé pour tous. Les membres du CII s'engagent à travailler avec les étudiants en soins infirmiers et les infirmières en début de carrière afin de donner aux futures générations d'infirmières dirigeantes les moyens d'agir, ce dont le monde a tant besoin.